



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Évaluation des écoles doctorales de l'Université Paris 10 - Nanterre



octobre 2008



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Évaluation des écoles doctorales de l'Université Paris 10 – Nanterre



Section des formations
et des diplômes

Le Directeur

Alain Menand

octobre 2008



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 395
« Milieux, cultures et sociétés du
passé et du présent »
de l'Université Paris 10 - Nanterre



septembre 2008



Contexte général

L'ED 395 est l'une des six Ecoles doctorales présentes sur le site de Paris X Nanterre. L'articulation de ces différentes ED est bonne. Elle regroupe plusieurs disciplines : histoire, archéologie, ethnologie et sociologie des mondes anciens et contemporains, histoire de l'art, géographie, langues et lettres (pour l'histoire et la géographie, seule une partie de la communauté scientifique est rassemblée dans cette ED). Pour autant, elle dispose d'une véritable cohérence, et se présente comme une école de site, à dimension thématique. Une même visée épistémologique et la convergence des programmes de recherche réunissent les laboratoires sur l'étude des sociétés « autres ». Cette convergence s'exprime par la construction d'une culture de projets et une transdisciplinarité vérifiée notamment lors de journées d'études ou de colloques auxquels plusieurs laboratoires de l'ED participent de concert.

C'est une des grandes ED de l'Ouest parisien dans les champs disciplinaires qu'elle couvre. Elle fédère sur le campus de Paris X toutes les structures de recherche dans les domaines couverts. L'articulation est étroite sur le site de Nanterre avec la Maison de l'Archéologie et de l'Ethnologie (MAE). L'ED entretient également des liens forts avec l'INHA. Son inscription dans le paysage de l'Île de France est bonne, notamment par le biais de programmes ciblés et l'attribution d'allocations de recherche par la Région.

L'Ecole doctorale prend appui sur neuf laboratoires (dont 5 UMR) dont la plupart sont de réputation nationale et internationale, et globalement très bien évalués (2 A+, 5 A, 2 B). L'encadrement scientifique y est assuré par 345 enseignants chercheurs et chercheurs, dont 125 HDR) ; 29 de ces enseignants bénéficient d'une PEDR. Au 31 décembre 2007, 442 thèses étaient encadrées au sein de cette ED.

Constats

- Administration et moyens de l'ED

Les principes de gouvernance de l'ED sont affichés avec un souci réel de transparence. L'autorité de la direction procède d'un conseil scientifique constitué conformément aux dispositions réglementaires. Il comprend 26 membres, avec une distribution équilibrée des sièges, une participation significative des doctorants (5) et des personnalités extérieures de qualité (on pourrait néanmoins souhaiter la désignation d'un représentant du secteur privé, dont les champs d'activité recouperaient sans difficulté un certain nombre des thématiques couvertes par l'ED). De manière générale, la composition de ce conseil garantit l'excellence scientifique. Il n'y a pas formellement de bureau, mais un conseil de direction très vaste (directeurs de laboratoires et responsables de master) assiste la directrice.

Les moyens matériels et administratifs ne sont pas à la hauteur des attentes légitimes. L'encadrement administratif a été progressivement réduit au gré des évolutions récentes des ED de l'université. Il est manifestement insuffisant (un seul poste, et de catégorie C). La taille de l'ED exigerait un effort plus important de la part de l'administration, quand bien même la secrétaire en poste actuellement accomplit, de toute évidence, un travail de grande qualité, tant dans la gestion administrative des dossiers que dans la circulation de l'information au sein de l'ED. La qualité du site web, indispensable à une bonne communication, s'en ressent.

L'ED ne dispose que d'un espace trop modeste au regard de son importance, ses effectifs, son assise scientifique et son ambition : un seul bureau propre. Même si ces moyens s'augmentent d'un plateau administratif partagé avec d'autres ED de l'université (salles communes, centre de ressources informatiques, service de professionnalisation), le faible espace alloué à l'ED dans la dernière redistribution des locaux ne lui permet pas une visibilité extérieure maximale. Peu en rapport, en tous cas, avec ses effectifs, son assise scientifique et son ambition, réaffirmée avec tout le dynamisme possible par l'actuelle directrice de l'ED.



- Bilan quantitatif

L'ED 395 a une taille conséquente. Le nombre des doctorants était de 442 au 31 décembre 2007. Au cours des quatre dernières années, il a été soutenu 141 thèses (soit 35 par an). Le bilan est honorable, mais devrait être amélioré, d'autant plus que la moyenne cache des disparités significatives entre les laboratoires : 10 thèses soutenues au CHSCO (pour 34 inscrites actuellement) ; 19 thèses seulement au CHAHR (pour 113 inscrites).

Le nombre de doctorants par HDR est extrêmement variable selon les laboratoires. On note pour certains d'entre eux des déséquilibres manifestes. Au CHSCO, deux HDR ont 21 thèses sur 34 (les 2/3 des thèses) ; les 7 autres s'en partagent 13. Au CHAHR, deux HDR ont 65 thèses à eux deux (plus de la moitié du total) ; un HDR a 42 thèses à lui tout seul ! Au LEST qui compte 5 HDR, un seul encadre les neuf thèses du laboratoire. La discussion avec les doctorants a fait apparaître clairement qu'au sein des laboratoires, il existe une très inégale « attractivité » des différents HDR. Il importe que soit mise en place une politique favorisant un meilleur équilibre. La direction de l'ED et l'université en sont conscientes, qui ont fixé à 10 doctorants le nombre maximum d'inscrit souhaité. Elle a également précisé des modalités administratives pour réduire progressivement ce nombre. Mais ces modalités ne permettront pas d'y parvenir avant un avenir très lointain, et le niveau fixé reste encore excessif, vu les exigences nouvelles de la thèse, en termes de durée, notamment. Une plus grande efficacité serait obtenue par un chiffre inférieur au seuil actuel et fixé collégialement.

L'ED affiche une durée moyenne affichée de 4,2 ans pour les allocataires et 4,9 pour les autres. On notera que l'écart entre les uns et les autres est faible. On aurait aimé disposer non d'une moyenne mais d'une médiane qui ferait mieux apparaître les disparités souvent fortes entre les laboratoires (8 ans pour l'UMR 7186 LESC). La tendance est cependant à la réduction de la durée. Une politique volontariste est mise en place en la matière, les principes restant appliqués avec une certaine souplesse pour tenir compte de la situation spécifique des doctorants (emplois dans le second degré).

Le taux d'abandon est faible pour les allocataires, pas vérifiable pour les autres.

- Encadrement et suivi

Une charte des thèses, conforme au modèle du BO du 1er octobre 1998, est distribuée aux doctorants au moment de leur inscription. Elle est largement diffusée, au témoignage des doctorants eux-mêmes.

Comme il convient, les sujets de thèse sont ordinairement proposés en relation étroite avec les axes des laboratoires et les domaines d'excellence des directeurs. Les critères d'admission qui prennent en compte le critère de la faisabilité (notamment dans les 3 ans prévus) sont fixés par accord entre les trois instances décisionnelles (directeur, laboratoire, ED). On note cependant une certaine souplesse dans le seuil d'acceptation (M2 mention B) qu'il faudra sans doute corriger, compte tenu des perspectives actuelles en matière de débouchés.

Le suivi de la formation est bien structuré autour d'axes clairement identifiés : maîtrise de la documentation, formation scientifique (séminaires, journées d'études), formation technique (rôle de l'image), formations préprofessionnalisantes, expression scientifique. Le dialogue avec les doctorants atteste que ces formations sont généralement bien appréciées. Les conflits paraissent être très peu nombreux, au témoignage de la directrice actuelle de l'ED.

Globalement, le dossier fait apparaître un nombre notable de publications des doctorants. Mais la stricte prise en compte d'un nombre de publication minimum n'est pas apparue, au fil de la discussion, un critère dirimant dans la décision de soutenance. Elle s'intègre dans une appréciation globale.

L'insertion professionnelle des docteurs est globalement satisfaisante, même si elle reste essentiellement de nature académique : 85,6% des docteurs sortant de l'ED ont un emploi fixe dans les 3 années (53,5% dans le supérieur ou EPST ; 19,6 % dans le secteur public ; 12,5 % à l'étranger). Les détails manquent cependant pour apprécier plus finement la qualité de cette insertion (caractère stable ou précaire de l'emploi, adéquation avec le niveau de formation). Un annuaire des doctorants prévu pour fin 2008.



- Financement des thèses

Les procédures d'attribution des allocations de recherche paraissent fonctionner sur une base équitable. Pour les allocations ministérielles, les projets des candidats sont examinés au filtre de trois critères (excellence académique, faisabilité du travail, insertion des projets dans les programmes des laboratoires) par le conseil de direction qui auditionne les candidats. On souhaiterait avoir des précisions comparables pour les autres allocations.

Un nombre important d'étudiants bénéficie d'un financement. Près de 40% bénéficient d'allocation (16,5% d'allocataires ministériels, 9% sur contrats, 14,7% financés par MAE ou étranger). Le nombre d'allocations de recherche MESR est stable et important (66% du total des thèses financées) ; cinq allocations sont délivrées par un Conseil Régional (dont CR île de France). Il n'y a pas de bourse CIFRE, alors que depuis 2005 l'extension du dispositif aux collectivités territoriales pourrait permettre des financements dans les disciplines concernées par l'ED.

- Formation

Le volume de formation proposé est conforme aux exigences (120 h). Cette formation paraît recevoir l'assentiment de tous les doctorants interrogés sur cette question, compte tenu notamment de leurs autres obligations (séminaires, travail de terrain...)

Il est proposé aux doctorants une formation équilibrée associant des modules disciplinaires, pluridisciplinaire (avec des journées d'études transversales), et techniques (informatique, anglais, SOG, photographie, vidéo). Cette formation est complétée par l'organisation de séminaires doctorants, avec l'accord des responsables de l'ED.

Les « cours techniques » connaissent un succès réel (langue, image et son, SIG, « Endnote ».) Il est également fait mention d'un séminaire de communication non verbale : une idée astucieuse et utile. La chaîne, semble-t-il, fonctionne bien entre les demandes des étudiants et les formations proposées. Les cours remportent un réel succès auprès des doctorants interrogés. Ils paraissent « en prise » avec le réel. Le bon niveau de publication des doctorants est sans doute pour partie le fruit de cette formation.

On doit cependant observer que la transdisciplinarité effective a des limites. Les étudiants de l'INHA sont peu sur le site de Nanterre, les ethnologues se retrouvent d'abord entre ethnologues. Par ailleurs, beaucoup d'étudiants en ethnologie ayant des terrains de recherche lointains, ne peuvent participer aux séminaires de l'ED.

Enfin, on notera que cette formation reste essentiellement académique, même si certains modules ont une valeur professionnalisante plus générale. L'organisation de « doctoriales » n'a cependant pas été, jusqu'à présent une priorité de l'ED. Elles sont annoncées pour l'an prochain.

- Ouverture nationale et internationale

La formation doctorale est ouverte de manière significative au niveau national : un peu plus de 20% des doctorants (95/442) ne sont pas titulaire d'un master de l'université Paris X.

Surtout, l'ED dispose d'un réseau international de grande qualité. Les relations sont stables, riches et souvent anciennes. Des conventions et des accords-cadres existent ainsi avec les institutions françaises à l'étranger (envois d'étudiants à l'étranger, rapport de stages...) : Ecoles françaises d'Athènes et de Rome (envoi d'étudiants/séminaires, etc.) ; Institut français de Pondichéry ; Institut français de recherche en Afrique... Une carte des « terrains des doctorants de l'ED » a été remise le 16 juin au comité de visite. Elle atteste de leur présence effective et de son importance sur les 5 continents. Seuls les E.-U. restent un « nouveau monde » de ce point de vue (14 doctorants seulement au 31 décembre 2007). On relèvera aussi le rapprochement très étroit, à caractère expérimental, de l'ED avec 3 universités (Bucarest, Pérouse, Université libre de Bruxelles), la création de doctorats internationaux, sur des thématiques transnationales, transversales et pluridisciplinaires (notamment en ethnologie et anthropologie), ou la participation de plusieurs laboratoires à un même GDRI.

Cette situation crée des flux d'enseignants-chercheurs et de doctorants entre ces diverses institutions, préparant leur insertion professionnelle future. Concrètement, le nombre élevé d'étudiants en co-tutelles (48) est le signe le plus tangible de l'efficacité de ces échanges (à noter que tous les laboratoires ne sont pas au même niveau : rien au CHSCO). Plus généralement, l'ED affiche un soutien substantiel et cohérent à la mobilité des doctorants ; Il existe une « veille » administrative en matière internationale, veille efficace au témoignage, une fois encore, des étudiants interrogés. Elle s'ajoute aux relations tissées par chacun des directeurs de thèse.



Projet)

Au regard des observations précédentes, on relève l'intérêt pris pour améliorer l'insertion professionnelle des doctorants : organisation de « doctoriales », mise en place de nouvelles formations à caractère professionnalisant. Il faudra sans doute en élargir la définition et le champ, au-delà des seules formations « techniques ».

Conclusion

- Points forts

Pour résumer, les points forts sont, tout à la fois, structurels et fonctionnels

Structurellement :

L'ED s'appuie sur des équipes de recherche reconnues sur le plan national et international, et dispose d'une véritable cohérence thématique au sein de l'université Paris X Nanterre. Les liens étroits avec l'INHA et la MAE sont constitutifs de son rayonnement. Son intégration régionale est apparemment solide.

Elle se caractérise aussi par la richesse de ses collaborations internationales : avec les instituts français à l'étranger, avec les universités et les centres de recherche européens ou Outre-Atlantique. Le nombre important de cotutelle atteste de l'effectivité de ces relations.

Dans son fonctionnement :

La gouvernance est solide et transparente : clarté des processus de décision, notamment pour l'attribution des allocations. Il y a une réelle implication des étudiants dans la vie de l'ED. L'ED fait preuve d'une réelle volonté d'intégration des étudiants des différentes disciplines.

Les doctorants sont au cœur du dispositif de l'ED, tant sur le plan de sa recherche, que de la communication interne ou externe. Ils sont convenablement intégrés dans les instances décisionnelles.

La formation scientifique des doctorants est organisée de manière cohérente et équilibrée. Il y a un effort réel pour éviter le repli sur soi sur des disciplines d'aire trop réduite, et favoriser une interdisciplinarité. Cet effort se reconnaît dans l'organisation de journées d'études ou de colloques communs aux différentes équipes composant l'ED, ainsi que dans les nombreux et excellents contacts et échanges sur le plan international.

Par ailleurs, l'ED propose des formations méthodologiques nombreuses et adaptées, avec une bonne réactivité par rapport aux besoins exprimés (cartographie informatique,...). Au demeurant, le bien être - au moins affiché - des doctorants rencontrés, soudés entre eux en dépit de leurs différentes spécialités, leur expression libre et mûre ainsi que leur esprit d'initiative ont frappé les membres du comité. Il est vrai que le groupe a paru être un groupe d'excellence (plus de la moitié d'allocataires sur 23 présents)

Le bilan scientifique est de qualité :

Le taux de thèses financées important pour des SHS. Le taux de publication des doctorants et des docteurs significatif, et celui des soutenances sont convenables et, d'une manière globale, l'insertion professionnelle des docteurs semble satisfaisante (une majorité d'emplois dans le secteur public mais aussi des contrats privés).

- Points faibles

Sur la gouvernance et les moyens :

Un trop faible encadrement administratif de la recherche.

Sur l'encadrement :

On note un déséquilibre significatif entre les HDR dans le taux d'encadrement. Le pilotage de la recherche repose, dans certains laboratoires du moins, sur un trop petit nombre de HDR, alors que la majorité d'entre eux ne dirigent que peu ou pas de thèses

Sur le bilan scientifique :

La durée des thèses reste excessive dans certaines des équipes de recherche composant l'ED. Les informations restent imprécises pour apprécier le taux d'abandon chez les doctorants non financés



Dans la formation, l'approche reste un peu trop académique, avec une finalité de la recherche trop exclusivement centrée sur la formation de chercheurs et d'enseignants chercheurs. Quoique convenable, le taux de soutenance reste moyen, et très variable selon les laboratoires.

Sur le devenir des étudiants, il y a des marges de progression :

Le caractère un peu elliptique des informations données empêche d'avoir des informations précises sur le devenir des étudiants dans certaines spécialités, notamment en histoire de l'art. Cette dernière observation rejoint la question du très grand nombre de doctorants par encadrant. Peut-on accepter toutes les inscriptions sans se préoccuper de ce que ces étudiants vont faire de leur thèse ? Une politique un peu plus malthusienne en la matière ne doit-elle pas être envisagée ?

Il apparaît aussi que jusqu'à présent, la question des « doctoriales » n'a guère été la priorité au regard des nombreux projets scientifiques dans lesquels les HDR sont engagés. L'ouverture reste faible hors des milieux académiques.

Sur l'équilibre général de l'ED :

On note un certain déséquilibre entre les disciplines. Les historiens, dispersés dans plusieurs ED sur le site de Nanterre, ont paru peu présents ou impliqués dans l'animation de cette ED, notamment au regard de la place des ethnologues-anthropologues. Il y a une distorsion entre le cœur de l'ED (la MAE) et les autres (historiens de l'art, historiens, géographes...). Au demeurant, certains des points forts peuvent aussi être des éléments de faiblesse. Le poids des partenaires principaux (INHA et MAE) ne permet pas de donner entièrement à l'ED le rôle qui, pourrait être le sien. Si le travail se fait en synergie avec la MAE, le rôle spécifique de l'ED n'apparaît pas toujours nettement. Pour les étudiants en histoire de l'art, la présence de l'INHA est plus visible que celle de l'ED. Dans le même esprit, les étudiants rencontrés se sentaient davantage les représentants de leur laboratoire que de l'ED.

- Recommandations

Sur le fonctionnement de l'ED :

On peut souhaiter que l'ED 395 parvienne à renforcer sa « culture propre », qui l'identifie plus clairement face aux laboratoires ou aux partenaires institutionnels (INHA, MAE). Il conviendra d'améliorer la communication par un site web plus performant, et de donner à l'ED les moyens administratifs dont elle a besoin. L'ED doit par ailleurs continuer à développer davantage ses relations au niveau national et international (en Amérique du nord notamment)

Sur l'encadrement scientifique :

Au regard des observations précédentes, il conviendra d'assurer un meilleur équilibre dans l'encadrement des thèses, et d'avoir une politique plus rigoureuse en matière de limitation du nombre d'inscription par HDR. Dans le même esprit, il conviendra de réduire le nombre d'années de réinscription en thèse en adaptant les sujets et les exigences tout à la fois aux critères européens (pour jouer à concurrence égale) et aux contraintes de l'insertion professionnelle future.

Sur le bilan :

Quoique les résultats soient globalement satisfaisants, il conviendra de poursuivre les efforts pour favoriser l'insertion professionnelle des doctorants hors du champ académique. Pour cela, il est nécessaire de continuer de bâtir, en amont de la soutenance, le parcours professionnel du doctorant, grâce à une politique dynamique d'organisation de cours, de stages, d'échanges internationaux et d'allocations.



Composition du comité de visite

Président : Monsieur René FAVIER

Experts : Madame Nadeije LANEYRIE-DAGEN
Monsieur Philippe JOCKEY
Monsieur Michel LUSSAULT
Monsieur Patrick VILLIEU

Coordinateur AERES : Monsieur François-Joseph RUGGIU



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 141
« Sciences juridiques et
politiques »
de l'Université Paris 10 - Nanterre



septembre 2008

Contexte général

L'ED « Sciences juridiques et politiques » est une ED ancrée dans l'UFR sciences juridiques, administratives et politiques de l'université Paris 10 et qui recouvre des domaines disciplinaires variés : droit européen et comparé ; droit privé, droit des affaires et du contentieux ; droit social ; droit international ; droit public des affaires ; théorie générale et philosophie du droit ; droit pénal ; droits de l'homme ; histoire et anthropologie juridiques ; science politique.

Elle bénéficie d'un encadrement de grande qualité et renommée scientifique, composé de 148 enseignants-chercheurs et chercheurs susceptibles de diriger des thèses (80 professeurs, 45 maîtres de conférence HDR, 12 directeurs de recherche CNRS et 11 autres statuts), qui encadrent un total de 551 doctorants en 2007. Treize de ces enseignants bénéficient de la PEDR. L'ED est adossée à 12 unités de recherche, dont 3 unités CNRS (Centre de théorie et d'analyse du droit ; Institut des sciences sociales du politique ; Institut de recherche juridique sur les entreprises et les relations professionnelles) et 9 EA. Ces unités ont été globalement très bien évaluées par l'AERES (2 A+, 5 A, 4 B).

Il s'agit d'une des principales ED de la région parisienne dans les domaines qu'elle couvre, qui se différencie de ses homologues par une attention marquée à la pluridisciplinarité (les principaux domaines du droit sont représentés et réunis à la science politique) et au décloisonnement entre spécialités (l'objectif étant d'associer une formation spécialisée solide à une ouverture aux « avancées, questionnements et résultats apparus dans les autres domaines de connaissance représentés au sein de l'école doctorale »).

Constats

- Administration et moyens de l'ED

L'organisation de l'ED est très satisfaisante : direction dynamique ; bon fonctionnement du conseil et du bureau ; bon encadrement administratif (une responsable administrative à temps plein) ; bonne organisation et diffusion de l'information (le site internet, géré par un ingénieur de recherche, est bien conçu ; un espace réservé aux doctorants est en cours de création sur ce site).

Les principes de gouvernance (conditions d'inscription en thèse, attribution des allocations de recherche, attribution des aides financières), conformes aux textes en vigueur, sont explicites et transparents. L'équilibre entre les différentes disciplines est assuré par un fonctionnement collégial.

L'ED dispose de deux bureaux, l'un pour le secrétariat, l'autre réservé aux doctorants. La discussion avec ces derniers lors de la visite du comité indique qu'ils sont globalement satisfaits de ce que leur offre l'école doctorale, en termes d'information, d'aide à leur recherche et de formation. Toutefois, les doctorants bénéficient de conditions de travail très variables selon les unités de recherche auxquelles ils sont affectés (certains disposent de bureaux et sont fortement soutenus matériellement dans leur recherche ; d'autres sont loin d'avoir la même chance...). L'école doctorale, dans la mesure de ses ressources, devrait tenter de compenser ces inégalités de traitement.

- Bilan quantitatif

Le nombre des doctorants inscrits en 2007 est de 551, inégalement répartis entre les différentes formations (120 pour le droit international et 119 pour les deux unités de science politique ; un peu plus de 70 pour le droit des affaires ; entre 25 et 50 dans les autres matières). Rapporté aux encadrants, ce nombre est équilibré ; mais on note que certains directeurs de recherche dirigent un nombre de thèses bien supérieur (plus de 15 et jusqu'à 29 dans un cas) à celui maximum préconisé par l'établissement (10). Si le phénomène est lié à la renommée scientifique des enseignants en question et à une pratique encore vivace dans les disciplines juridiques, il semble difficilement compatible avec un suivi effectif et efficace de tous les doctorants. La charge d'encadrement pourrait être mieux répartie entre les différents enseignants en situation de le faire (un nombre important d'entre eux ne dirige aucune thèse ou une seule).

Parmi les 453 inscrits pour lesquels le dossier fournit ce type d'information, une grande majorité (2/3) a obtenu son master à Paris 10 ; un quart dans un autre établissement français ; on compte 4 master étrangers et 43 admis sur équivalence. 12 doctorats sont effectués en cotutelle.

127 thèses ont été soutenues entre début 2004 et fin 2007 (tableau II.1.A). Le dossier n'indique pas la durée moyenne de réalisation de la thèse, mais elle avoisine les 4-5 ans si l'on en croit ce qui a été dit au comité lors de la visite. Le dossier ne donne pas d'éléments sur le taux d'abandon.

Les données sur le devenir professionnel des étudiants ne sont pas suffisantes pour porter une appréciation. Celles qui sont fournies portent sur la période 2002-2004 et sur un petit nombre de docteurs ; elles indiquent 22 emplois publics statutaires dans l'enseignement supérieur et la recherche, 16 autres emplois publics (magistrats, hauts fonctionnaires) et 13 emplois privés (avocats pour la plupart). La discussion avec les doctorants et les enseignants lors de la visite du comité laisse toutefois supposer que l'insertion professionnelle des docteurs est satisfaisante dans leurs domaines de formation (et au-delà des métiers académiques).

Remarque : Le dossier est très imparfait en ce qui concerne les données quantitatives : chiffres parfois contradictoires (le tableau II.2.B « personnels de recherche HDR » indique un total de 317 doctorats en cours, la liste des doctorants - tableau II.2.A - un total de 551) ; absence de synthèses claires dans le dossier ; pas de données pertinentes sur l'insertion professionnelle de docteurs, sur la durée moyenne des thèses, etc. Le comité invite l'école doctorale à un recueil plus systématique et mieux organisé de ces données.

- Encadrement et suivi

Une grande liberté est laissée à chaque directeur de thèse pour le choix de l'inscription d'un candidat (après vérification de ses capacités et de ses motivations). Le suivi est assuré en premier lieu par le directeur de thèse, parfois en relation avec d'autres enseignants spécialisés dans le champ de recherche du doctorant. Les équipes d'accueil assurent également un suivi plus collectif : association des doctorants aux conférences et colloques qui y sont organisés ; séminaires dans lesquels les doctorants sont invités à présenter l'avancée et les résultats de leur recherche devant les autres membres de l'équipe ; séances de suivi de l'actualité scientifique et de l'actualité législative, politique et juridique. L'école doctorale organise en outre chaque année un séminaire dans lequel les jeunes docteurs présentent leurs thèses devant l'ensemble des membres de l'ED ; elle offre également la possibilité aux doctorants qui le souhaitent d'organiser une pré-soutenance de leur thèse.

Les doctorants sont globalement satisfaits de l'encadrement, qu'il s'agisse des relations avec leur directeur de thèse, de leur insertion dans les équipes de recherche et de l'apport spécifique de l'ED (cours de langues, d'informatique ; manifestations scientifiques et séminaires doctoraux ; soutien à l'internationalisation et à la participation à des activités scientifiques en France et à l'étranger ; aide à la recherche et à l'organisation de stages).

Concernant la durée des thèses, l'ED n'a pas voulu fixer de limite ; elle préconise cependant un maximum de 5 ans. Au delà de cette limite, l'inscription ne peut être renouvelée qu'après examen du dossier et consultation entre le directeur de l'ED et le directeur de la thèse.

- Financement des thèses

Le nombre de thèses financées est relativement élevé (par rapport à la situation habituelle dans les SHS) : 76 doctorants sont allocataires de recherche ; 6 disposent d'un financement CIFRE et 2 d'une allocation doctorale du conseil régional Île de France. L'attribution des allocations obéit à une procédure collégiale et transparente : chaque équipe de master procède à une présélection ; une commission désignée par le conseil de l'ED (et dans laquelle ne siègent pas les responsables de master) examine les candidatures (deux rapporteurs) et opère la sélection en fonction de la qualité scientifique du dossier ainsi que de la cohérence du projet de recherche avec les priorités thématiques de l'ED. Le vote a lieu à bulletin secret. Les candidatures d'étudiants provenant d'autres universités sont examinées dans les mêmes conditions.

- Formation

L'offre de formation spécifique à l'ED (au-delà de celle offerte dans les différentes unités de recherche) est excellente et très bien organisée. Elle allie des conférences thématiques (autour de trois thèmes : sociologie du droit, catégorie et catégorisation, interactions entre droit et économie) ; des conférences d'universitaires invités ; des conférences de méthode (méthodologie de la thèse, de l'enseignement en travaux dirigés, recherche documentaire) ; des modules de professionnalisation (information sur les carrières, préparation aux concours - en particulier concours de maître de conférence et agrégations de droit) ; des cours de langue (anglais et allemand).

L'ED soutient en outre les activités scientifiques des doctorants par l'instauration de coopération avec des universités étrangères, l'accueil d'universitaires étrangers, le financement de colloques et de journées d'études (à l'organisation desquelles les doctorants sont directement associés), l'aide à la diffusion des recherches.

La recherche et l'enseignement supérieur étant les principaux débouchés des docteurs, l'effort principal de professionnalisation s'effectue dans cette direction. Des « rencontres professionnelles » entre étudiants et représentants des professions juridiques sont également organisées, afin de favoriser les recrutements hors des milieux académiques ; des stages sont encouragés dans le même but. Les doctorants ont également la possibilité de participer aux modules de préprofessionnalisation organisés par l'université : sessions de professionnalisation, techniques de recherche d'emploi, etc.

- Ouverture nationale et internationale

L'effort d'internationalisation est manifeste. Outre les cotutelles internationales et les échanges avec des chercheurs invités, l'école doctorale a établi des coopérations avec plusieurs universités étrangères : Venise (séminaires pour doctorants) ; Vilnius et Francfort (université d'été annuelle). Par ailleurs, elle soutient la mobilité des doctorants, en particulier à l'international, en encourageant leur insertion dans les réseaux de coopération instaurés par les enseignants-chercheurs et chercheurs et en les aidant financièrement pour ce faire (participation à des colloques, séjours de recherche).

Projet

L'ED demande son renouvellement dans le cadre d'un projet dans la continuité du précédent. Sont prévues en plus de l'existant la création d'une nouvelle conférence thématique (sur « l'incomplétude du droit ») et celle d'un module d'espagnol. Le comité donne un avis très favorable à ce renouvellement, au regard de l'excellence de la formation dispensée, de sa capacité à répondre aux attentes des étudiants en terme de formation, d'encadrement et de suivi des thèses ainsi que de professionnalisation.

Conclusion

L'ED 141 est remarquable tant par sa qualité scientifique, son fonctionnement et ses résultats que dans sa capacité à évoluer.

- Points forts

L'offre de formation est cohérente et de grande qualité. L'ED s'appuie sur un corps enseignant et sur des unités de recherche d'excellence. Elle offre aux doctorants des enseignements diversifiés alliant formation spécialisée et ouverture pluridisciplinaire. Elle répond à leurs attentes concernant le suivi de leur thèse, l'apprentissage des métiers de la recherche (organisation de colloque, élaboration de la thèse, enseignement) et la professionnalisation.

Les procédures de décision interne (regardant en particulier l'attribution des allocations de recherche et les aides à la recherche) sont transparentes et collégiales.

Les débouchés professionnels semblent assurés pour une grande partie des diplômés, dans l'enseignement supérieur et la recherche mais aussi en dehors du monde académique.

- Points faibles

La charge d'encadrement des doctorants n'est pas assez bien distribuée entre les encadrants potentiels. Certains d'entre eux concentrent un nombre trop élevé de directions de thèse. Il faudrait veiller à mieux répartir cette charge (en incitant les jeunes professeurs ou les maîtres de conférence HDR à diriger des recherches) et éventuellement la « communaliser » à l'intérieur des équipes et des centres.

Les conditions de travail des doctorants sont inégales, selon les unités de recherche auxquelles ils sont affectés et selon leur statut (allocataires ou non). Ceci n'est pas imputable à l'école doctorale, laquelle devrait cependant veiller à compenser ces inégalités.

L'ouverture internationale est patente mais pourrait être renforcée : en augmentant les thèses en cotutelle ; en multipliant les coopérations avec d'autres universités ; en attirant plus d'étudiants étrangers.

Les débouchés professionnels des étudiants, hors les métiers académiques, sont mal connus. Un effort d'information serait nécessaire dans ce domaine à travers un recueil plus systématique des données quantitatives (qui devrait également concerner d'autres aspects de la formation : durée des thèses, taux d'abandon, etc.).

- Recommandations

Répondre aux points faibles mentionnés ci-dessus en : répartissant de manière plus équilibrée la charge d'encadrement des thèses entre les différents enseignants ; veillant à compenser les inégalités éventuelles de conditions de travail des doctorants ; renforçant l'ouverture internationale ; disposant de données plus systématiques et mieux organisées concernant la formation et ses débouchés.

L'ED pourrait en outre tenter de s'ouvrir plus largement aux étudiants venant d'autres universités, nationales et étrangères. Un effort de communication pourrait être fait dans ce but, afin de rendre la formation plus visible et plus attractive à l'extérieur de l'université Paris 10.

Composition du comité de visite



Présidente : Madame Josepha LAROCHE

Experts : Monsieur Sylvain AUROUX
Madame Françoise FRAYSSE

Coordinateur AERES : Monsieur Jean-Louis BRIQUET



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 139
« Connaissance, langage,
modélisation »
de l'Université Paris 10 - Nanterre



septembre 2008



Contexte général

L'ED 139 est une école doctorale multidisciplinaire sur site, regroupant des disciplines très diversifiées, allant de la philosophie et de l'esthétique aux sciences physiques et de l'ingénieur, en passant par les mathématiques, les sciences du langage, celles de l'information et de la communication, la psychologie, l'éthologie, les sciences de l'éducation et les STAPS.

Son unité n'est ni thématique ni disciplinaire. Elle tient avant tout aux problématiques partagées (processus de la connaissance, analyse du langage et de la communication, dispositifs de modélisation) et à l'offre de formation commune en direction des étudiants (module transversal pluridisciplinaire, soutien à la professionnalisation). Il s'agit de dynamiser la recherche par des partenariats nouveaux, par delà des frontières disciplinaires classiques établies notamment au sein des UFR. L'avantage consiste à mettre en contact des étudiants d'horizons très différents, ce qui peut favoriser leur ouverture scientifique, leur capacité de travail collectif et leur insertion professionnelle.

L'attention commune envers l'épistémologie et la modélisation d'un côté, les liens entre recherche fondamentale et application de l'autre (intervention socioéducative, didactique, traitement des langues, philosophie dans la cité, modélisation, etc.) différencie l'ED 139 d'une autre ED de l'établissement dont certaines composantes relèvent de disciplines approchantes (ED 138 : « Lettres, Langues et Spectacles»). Elle s'articule donc de manière cohérente aux autres formations doctorales de l'université, dans un dispositif général bien organisé.

L'école doctorale s'appuie sur 13 unités de recherche (12 EA et 1 UMR - UMR 7140, science du langage), de bonne qualité scientifique. L'encadrement y est assuré par environ 280 chercheurs et enseignants-chercheurs (dont 122 disposant d'une HDR et 40 PEDR).

Constats

- Administration et moyens de l'ED

L'organisation de l'école doctorale est très satisfaisante : bon fonctionnement du conseil (le dossier ne mentionne cependant pas qui sont les 8 membres extérieurs) ; capacité de la direction à fédérer les différentes composantes et à arbitrer entre elles ; équipe administrative efficace (en partie mutualisée avec deux autres ED de l'université) ; information claire et bien organisée (site Internet de très bonne tenue).

L'ED dispose pour sa gestion administrative d'un personnel catégorie C à temps complet (chargé de l'information) et d'une responsable administrative catégorie A à 1/3 de temps. Elle n'a pas de locaux propres, mais elle partage avec deux autres ED une salle pour les doctorants disposant de postes informatiques et une salle de documentation. Les moyens, tant en personnel administratif qu'en financements de la recherche, sont limités (la mutualisation a accru la charge de travail de l'équipe administrative ; le nombre des allocations de recherche ordinaires - hors allocations « couplées » - a baissé entre 2006 et 2007). Toutefois, ceux mis à la disposition des doctorants sont bien conçus. On retrouve d'ailleurs chez ces derniers une grande cohérence d'attitude face au diplôme et une grande satisfaction au sein d'une organisation qui répond dans la mesure du possible à l'essentiel de leurs attentes (information et suivi de la scolarité, participation à des manifestations scientifiques en France et à l'étranger, aide à l'organisation de colloque et à la publication, etc.).



- Bilan quantitatif

Les effectifs sont importants : 536 inscrits en thèse en 2007-2008 (les chiffres des années précédentes sont à peu de chose près équivalents). 246 thèses ont été soutenues entre 2003 et 2007, soit un nombre annuel variant de 55 (en 2004) à 70 (en 2007) et un taux de soutenance par rapport aux inscrits entre 10% et 14% par an. Signe de son importance, l'ED 139 contribue à plus d'un quart de l'ensemble des thèses soutenues à Paris 10 (29% en 2007).

Le rapport entre nombre d'encadrants et nombre d'inscrits est équilibré. Le nombre maximum de huit docteurs par enseignant fixé par l'ED est dépassé dans certains cas (8), sans toutefois que ce dépassement soit excessif (quelques enseignants dirigent plus de 10 thèses, le maximum étant de 16). La totalité des enseignants en situation de le faire encadre au moins une thèse, très souvent entre 3 et 8, ce qui dénote une très bonne répartition de la charge d'encadrement des doctorants.

La durée moyenne des thèses est d'un peu plus de 4 ans, sans variations notables entre les différentes disciplines et avec une réduction sensible par rapport aux périodes précédentes. La durée semble la même pour les allocataires, plusieurs d'entre eux ayant soutenu cependant dans un délai plus court (sur les 9 allocations attribuées en 2004, 4 thèses ont été soutenues en 2007).

Concernant l'insertion professionnelle des diplômés, sur les 246 docteurs entre 2004 et 2007 : 155 disposent d'un emploi stable ; 66 d'un emploi précaire (pas d'informations pour les 25 restant). L'enseignement (secondaire et supérieur) et la recherche constituent les principaux débouchés, ainsi que, dans une moindre importance, le secteur du social et celui de la santé.

- Encadrement et suivi

L'ED a fait un effort particulier pour diffuser et faire appliquer la charte des thèses, adoptée en 1998 par l'université mais qui est restée longtemps mal connue des doctorants et de plusieurs de leurs directeurs de recherche. Il s'agit en particulier de rendre plus visible et attractive la formation commune au sein de l'école doctorale et d'inciter à la réduction de la durée des thèses - l'inscription en 4ème année - et éventuellement au-delà - n'est accordée qu'après vérification effective du travail accompli par le doctorant et avis motivé du directeur de recherche. Cette politique semble avoir eu les effets désirés (cf. supra).

La discussion avec les doctorants lors de la visite du comité indique que ces derniers sont globalement satisfaits de l'encadrement et du suivi de leurs recherches. Ceux qui se sont exprimés devant le comité ont déclaré qu'ils étaient bien insérés dans les unités de recherche (séminaire régulier des équipes de formation doctorale, participation à des activités collectives, soutien éventuel pour les tâches d'enseignement, co-organisation de manifestations scientifiques). Les activités communes de l'ED ont été plus diversement appréciées, certains doctorants soulignant la difficulté à faire dialoguer des jeunes chercheurs provenant de disciplines très hétérogènes et ne partageant pas les mêmes cultures disciplinaires. Le module transversal pluridisciplinaire est cependant considéré très positivement : organisé chaque année autour d'un thème transversal (« Evolution » en 2007-2008), il est à la fois un lieu d'échange élargi entre les enseignants et les doctorants, un moyen d'intégration pour ces derniers et un vecteur de professionnalisation (communication lors de journées d'études à l'organisation desquelles les doctorants sont largement associés, suivie d'une publication dans Les Cahiers de l'École - publication en ligne ; 9 numéros ont été publiés entre 2004 et 2007).

- Financement des thèses

Le nombre d'allocations de recherche attribuées à des étudiants de l'ED a été le suivant au cours du dernier quadriennal : 9 en 2004 (dont 3 « couplées ») ; 14 en 2005 (6 couplées) ; 9 en 2006 (1 couplée) ; 9 en 2007 (2 couplées).

Les efforts pour rechercher des financements complémentaires à ces allocations sont patents : 1 à 2 contrats CIFRE par an pour un total de 7 entre 2003 et 2007 ; aide régionale aux co-tutelles internationales (2 en 2008) ; création de deux collèges doctoraux binationaux, financés par l'Université franco-allemande, qui prennent en charge la mobilité des étudiants pour des séjours scientifiques dans les établissements partenaires (plusieurs autres projets de mêmes type sont engagés pour l'année 2008).

Globalement, le taux de thèses financées est particulièrement bas. Cette dernière remarque doit cependant être appréciée au regard du fait qu'un nombre important de doctorants est salarié, notamment dans l'enseignement primaire et secondaire et dans la fonction publique.



- Formation

La formation allie des modules spécialisés (séminaire thématique de formation doctorale commun à la discipline dont relèvent les doctorants ; séminaire doctoral ou groupe de travail animé par le directeur de thèse), des modules pluridisciplinaires (module pluridisciplinaire transversal) ainsi que des formations communes à l'ensemble des écoles doctorales du site (langues étrangères, méthodologie, module de professionnalisation des doctorants, journées « devenir des docteurs »). Elle est équilibrée et conforme aux exigences.

Par ailleurs, l'ED 139 encourage ses doctorants à compléter cette formation par : la participation à des manifestations scientifiques concernant leurs discipline ; la participation aux séminaires de l'école doctorale internationale et aux séminaires européens de doctorants auxquels l'ED est associée (cf. infra : internationalisation) ; l'encouragement au travail collectif (à travers notamment l'élaboration des Cahiers de l'Ecole dans le cadre du module transversal, l'incitation à participer à des recherches collectives sur contrat).

- Ouverture nationale et internationale

Il faut noter une attention soutenue, notamment depuis 2005, à l'ouverture internationale. Elle se traduit par : l'augmentation de la présence de professeurs étrangers dans les jurys de thèses (depuis 2004, plus de la moitié des jury ont comporté au moins un juré étranger) ; la multiplication des co-tutelles avec des universités étrangères (11% des thèses) ; la constitution, en 2005, d'une école doctorale internationale « Culture, Education, Communication », associant l'ED 139 aux universités Carlos III de Madrid, Potsdam et Roma Tre et auxquelles ont été ensuite intégrées les universités de Lisbonne et d'Uppsala ; la participation à deux collèges doctoraux binationaux (financement de l'Université franco-allemande). Outre les réseaux et contacts internationaux qu'elle met ainsi à la disposition des doctorants, l'ED participe au financement de certaines de leurs missions (colloques, séjours scientifiques, formation). Cette aide conséquente (20.000 euros au total entre 2005 et 2007) est particulièrement appréciée des doctorants, qui considèrent avec raison la mobilité comme un atout indispensable de leur formation.

Projet

La demande de renouvellement s'appuie sur un projet dans la continuité du précédent quadriennal : maintien de la perspective pluridisciplinaire qui constitue l'identité originale de l'ED (avec l'intention de préciser le projet scientifique autour de la question de l'évolution dans ses différentes dimensions) ; poursuite de l'effort d'internationalisation et de professionnalisation.

Il s'agira également : de mettre en place une véritable politique de financement des thèses (à travers en particulier la réponse aux appels d'offre nationaux ou européens, pour laquelle il est souhaité la création, au sein de l'université, d'un véritable service spécialisé dans la recherche de financements et l'aide à la constitution de dossiers d'appel d'offre) ; d'améliorer et de diversifier les perspectives de professionnalisation (création de DU de niveau D professionnalisants, renforcement des liens et des partenariats avec les entreprises, administrations et collectivités susceptibles de recruter les diplômés).



Conclusion

L'ED 139 affiche un bilan globalement satisfaisant, tant au niveau de son organisation que de l'encadrement, du suivi et de la formation des doctorants.

- Points forts

La perspective pluridisciplinaire est incontestablement à son actif, même si les domaines disciplinaires sont très hétérogènes. Le regroupement des sujets de thèses autour d'axes prioritaires, ainsi que la création d'un module transversal, compensent opportunément d'éventuels risques d'éclatement.

La formation scientifique des doctorants est de qualité : elle s'appuie sur des équipes de recherche de bon niveau ; le nombre de doctorants par encadrant est équilibré et la charge d'encadrement bien répartie entre les différents enseignants ; conjointement à la formation dans les équipes de formation doctorale disciplinaires et les séminaires spécialisés, une attention particulière est portée à l'apprentissage « pratique » de la recherche (écriture d'articles scientifiques, publications collectives, organisations de manifestations scientifiques, travail en commun).

L'ED fonctionne de manière transparente : les procédures de décision sont claires ; l'information est largement diffusée (le site internet, notamment, est très bien conçu) ; les doctorants sont intégrés de manière satisfaisante dans la vie de l'ED ; l'équilibre entre les différentes composantes disciplinaires est assuré. Une véritable politique commune a été mise en place, visant à contrôler la durée des thèses, à améliorer le suivi des doctorants, à ouvrir leur formation dans une perspective professionnalisante.

L'ED manifeste une réelle volonté d'internationalisation, dont témoignent notamment le rôle actif qu'elle a joué dans la création de l'école doctorale internationale « Culture, Education, Communication » et l'appui qu'elle apporte à la mobilité des étudiants (séjours de recherche, participation à des colloques, universités d'été, séminaires doctoraux).

- Points faibles

L'ED a les défauts de ses qualités. Le fait qu'elle couvre un large champ de disciplines hétérogènes est parfois un handicap : maintien fréquent, dans les faits, des cloisonnements disciplinaires ; difficultés à mettre en place des activités collectives entre des doctorants relevant de cultures disciplinaires très différentes.

Le nombre de thèses financées est trop peu élevé et les perspectives d'amélioration formulées dans le projet (participation à des programmes de recherche du type ANR ou programmes européens) demeurent incertaines. A noter également dans le prolongement de cette remarque, que le nombre des postes d'ATER attribués aux docteurs est faible.

L'éventail des débouchés professionnels des docteurs est limité. La réflexion sur ces débouchés et les manières de les élargir ne semble pas avoir été menée de façon suffisamment systématique.

- Recommandations

L'effort de cohérence entre les différentes composantes de cette ED véritablement pluridisciplinaire doit être poursuivi, voire amélioré par le renforcement des dispositifs existants (module transversal) ou la mise en place de nouveaux (par exemple, des programmes de recherche impliquant les doctorants de différentes équipes). Le resserrage sur une thématique commune (comme celle de l'évolution, présentée comme le possible axe structurant du projet scientifique de l'ED) est très souhaitable dans cette perspective, mais la thématique commune demanderait à être plus précisément formulée, de manière générale et dans ses différentes déclinaisons disciplinaires.



Le nombre des thèses non financées doit être réduit, ce qui demande soit une augmentation significative des recherches sur contrat au sein des laboratoires et des équipes soit un contrôle plus sévère des flux d'inscription et de réinscription (pour les doctorants inscrits au-delà de 4/5 ans).

Dans l'optique d'une meilleure insertion professionnelle des docteurs, au-delà de l'enseignement, il conviendrait que l'ED mette en place des coopérations plus larges et mieux organisées avec des employeurs potentiels. Le conseil de l'ED, ainsi que les DU de niveau D qu'il est prévu de développer au cours du prochain quadriennal, pourraient être des lieux adaptés à l'établissement et au renforcement de tels coopérations. Les anciens diplômés pourraient également servir de relais avec les milieux professionnels en dehors de l'université.

Composition du comité de visite

Présidente : Madame Josepha LAROCHE

Experts : Monsieur Sylvain AUROUX
Madame Françoise FRAYSSE

Coordinateur AERES : Monsieur Jean-Louis BRIQUET



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 138
« Lettres, langues, spectacles »
de l'Université Paris 10 - Nanterre



septembre 2008



Contexte général

Il n'existe pas encore de PRES, donc pas de politique de site, ni de rapport direct avec la région. La réflexion est en cours avec une volonté affirmée par la présidence de l'université de miser sur la pluridisciplinarité propre au site de Paris X. Il semble exister une certaine concertation entre les ED et le CS, ce qui se traduit par des réunions mensuelles entre VP-CS et directeurs d'ED et par la délégation d'une partie du BQR au profit des ED.

L'ED lettres, langues, spectacles a une forte identité disciplinaire qui la distingue clairement des autres ED (à dominante historique, juridique...) avec lesquelles elle collabore sur certains projets transversaux (notamment sur les axes définis par le Conseil scientifique tels l'Europe).

On constate une parfaite adéquation entre l'intitulé de l'ED et les disciplines représentées par les équipes de recherche et une bonne coordination, grâce au conseil d'ED entre les 2 niveaux.

L'ED a pour politique essentielle d'apporter un soutien fort aux activités scientifiques à destination des doctorants, il n'en reste pas moins que les actions transversales sont à préciser et approfondir. L'ED est partie prenante d'actions de recherche transversales (sur L'Europe par exemple) mais devrait organiser de façon plus visible et systématique des réseaux et des actions transversales à destination des doctorants. Ceci reste principalement le fait d'initiatives individuelles internes aux équipes.

Constats

- Administration et moyens de l'ED

L'ED est administrée par un conseil qui se réunit quatre fois par an, sous la présidence de son directeur et règle les grandes questions de politique générale, de budget, d'attribution des allocations et de calendrier des activités. Sa composition est équilibrée : 26 membres, 12 représentants des équipes, 1 administratif, 8 extérieurs et 5 doctorants particulièrement actifs.

Des comptes-rendus précis sont diffusés qui témoignent de la clarté et de la transparence des débats et des décisions.

L'ED dispose comme les autres ED, de locaux mutualisés et d'un service administratif également mutualisé. L'ensemble des ED (sauf celle des juristes) se retrouve au même étage d'un bâtiment administratif et dispose d'une salle de réunion, d'une salle informatique pour les doctorants, d'un bureau par directeur et d'un service administratif : 1 responsable pour 3 ED, 2 agents pour 2 ED soit 900 doctorants, ce qui semble très largement insuffisant.

- Bilan quantitatif

Il y a 259 doctorants et environ 27 soutenances par an. Si les enseignants chercheurs susceptibles d'encadrer sont nombreux, 2/3 d'entre eux encadrent effectivement des thèses, selon une répartition assez inégale. On constate de grandes disparités entre certains directeurs d'équipe de grande renommée qui encadrent jusqu'à une vingtaine de doctorants et un éparpillement beaucoup plus grand de l'encadrement dans certaines équipes. Le taux d'abandon et la durée moyenne des thèses n'ont pas pu nous être communiqués, ce qui témoigne d'un suivi encore approximatif des doctorants par l'Ecole doctorale. Le dialogue avec l'ensemble des membres de l'école a montré un assez bon suivi individuel qu'il faudrait compléter par un meilleur encadrement collégial. Les difficultés de financement, le recrutement privilégié des doctorants parmi les enseignants du secondaire, le fait enfin que nombre de doctorants



soient des doctorantes dont les charges de famille croissent parfois avec les années de thèse, expliquent apparemment en grande part et les abandons et la durée relativement longue des thèses.

● Encadrement et suivi

Une charte existe depuis 1999, les doctorants la signent en s'inscrivant en thèse. Elle pose des principes clairs pour :

- L'information du doctorant sur le financement et les débouchés.
- L'encadrement (nombre de thèses par directeur par ex).
- La durée de la thèse.

L'admission des doctorants ne fait l'objet d'une procédure spécifique que pour les doctorants qui viennent d'autres masters que ceux de Paris X ; c'est le directeur d'équipe qui reçoit le doctorant, le directeur de l'ED valide simplement la procédure. Est requise pour tous une mention bien au master. L'ED ne définit pas d'axes privilégiés de recherche pour le recrutement des doctorants, là encore c'est le fait des équipes. L'adéquation avec les axes privilégiés définis par le Conseil scientifique de Paris X n'est prise en compte que dans le cas des doctorants demandant une allocation présidentielle. L'initiative revient donc en grande part aux équipes. L'ED ne joue pleinement son rôle coordonnateur que :

- Pour le choix des allocataires de recherche où le conseil de l'ED auditionne et classe les candidats.
- Pour la définition des critères de soutenance et notamment du supplément au diplôme (publication et formation doctorale).

Les statistiques et tableaux de l'insertion professionnelle des docteurs de cette ED, bien que partiellement renseignés, témoignent d'une relative bonne insertion des diplômés dans le monde universitaire (un bon taux d'insertion des docteurs de cette ED comme MCF). Nombre de diplômés appartiennent par ailleurs au monde enseignant comme professeurs du secondaire. On peut relever marginalement une insertion dans le secteur de la culture.

Il existe un observatoire de l'insertion professionnelle, mais les résultats ne sont pas fournis et sont mentionnés comme inexploitable.

● Financement des thèses

36 thèses sur 259 sont financées, cela correspond pour l'essentiel à des allocations ministérielles dont le nombre est apparemment en diminution. 113 thèses sont listées sans qu'aucun financement associé soit mentionné. 100 doctorants font leur thèse tout en enseignant ou en assumant un emploi salarié d'une autre nature.

Cette carence du financement est caractéristique des ED lettres et langues. On ne voit au demeurant pas apparaître de politique volontariste de l'ED en la matière ni dans le bilan, ni en projet. Il faut certes tenir compte des difficultés à négocier des contrats, des bourses CIFRE ou des allocations régionales dans ce type de disciplines et sur le site de Paris.

Si le dossier décrit précisément la procédure d'attribution des allocations, il ne donne pas de précision sur la nature et le montant des bourses étrangères, qu'il mentionne pourtant, ni sur le financement spécifique des doctorants en fin de thèse.

L'information sur le financement se fait par voie d'affichage et sur le site de l'Ecole qui renvoie au dossier constitué par les services communs de l'université sur ce point.

● Formation

La politique de formation de l'ED consiste à :

- Organiser des séminaires méthodologiques en 1^e année.
- Inciter les étudiants de première et 2^e années à participer aux doctoriales.



- Inciter et promouvoir par les crédits ECTS affectés au supplément au diplôme, les doctorants à prendre une part active aux manifestations scientifiques organisées par les équipes de recherches de l'ED.

La formation passe en fait principalement par la participation (active avec interventions) aux JE et colloques des équipes qui organisent également elles-mêmes des journées d'études doctorales. L'ED valide la participation et incite à la publication.

Les doctorants donnent une évaluation dans l'ensemble positive de cette formation à la carte et de cette politique incitative.

- Ouverture nationale et internationale

Au plan national, si l'ED attire nombre de doctorants venus d'autres universités (plus de la moitié) les liens et l'ouverture restent entièrement le fait des équipes, du moins de certaines d'entre elles.

Au plan international, même si là encore, assez naturellement, les relations internationales sont le fait de certaines équipes et de certains directeurs de recherche, la politique internationale est visiblement en train de devenir une préoccupation de l'ED qui s'efforce :

- D'encourager aux co-tutelles (en développement : 18 à l'heure actuelle).
- D'organiser des manifestations à dimension internationale : comme l'université européenne d'été prévue en 2009.
- Enfin l'ED encourage par des financements la participation des doctorants à des colloques internationaux et plus généralement, leur mobilité. On aurait aimé disposer de chiffres et d'un bilan sur ce point.

Projet

Le dossier d'accréditation témoigne du statut particulier de cette école, le directeur récemment nommé (2006) a insufflé une dynamique qui fait déjà partie du bilan tout en préfigurant l'action des 4 ans à venir.

Renforcement de la politique internationale et politique d'aide et d'incitation à communiquer et publier en forment les axes majeurs sans que soient ici annoncées de nouvelles lignes.

Conclusion

● Points forts

- Une fédération d'équipes dont certaines sont attractives et à fort potentiel de recherches avec des spécialités reconnues nationalement et internationalement.
- Une politique fondée sur un fort soutien à la participation des doctorants aux manifestations et à la mobilité (participation aux colloques ou recueil de données) qui fait le pari d'une formation à la carte par approfondissement du champ disciplinaire et découverte des autres à travers les manifestations scientifiques. Les doctorants en donnent une évaluation positive.
- Une formation classique efficace pour les débouchés académiques, ce que traduit le tableau consacré au suivi des doctorants.

● Points faibles

- La diffusion de l'information aux doctorants et le site Internet sont à améliorer.
- Le suivi des doctorants par l'ED laisse beaucoup à désirer (manquent des informations sur le taux d'abandon et sur la durée des thèses).
- La question du financement des thèses et de l'ouverture à des débouchés autres qu'académiques ne semble pas faire l'objet d'une réflexion suffisante de la part de l'ED.
- Plus généralement, le fait que le dossier soit centré sur le bilan au détriment du projet témoigne bien de la difficulté du passage d'un âge d'or de la recherche (avec de prestigieux PR pour nombre d'entre eux émérites maintenant et des débouchés dans les disciplines concernées) à un âge de bronze ou de fer où il faudrait chercher et renouveler financements et débouchés.

● Recommandations

Le rôle de l'ED devrait être de développer et renforcer les synergies à l'intérieur des disciplines (notamment en langues) et entre les disciplines et pas seulement de se mettre à la remorque des équipes les plus dynamiques et les mieux organisées. Il faudrait plus généralement définir plus clairement une politique d'école en précisant l'articulation équipes/ Ecole.

Travailler l'ouverture internationale, en essayant de remédier aux trop grandes disparités qui existent entre les différents pôles et réseaux.

Veiller à ce que l'ouverture amenée par certains regroupements d'équipe (théâtre, cinéma, art ou germanistes) se fasse au bénéfice de l'école et non à son détriment.

Concernant le budget, mieux équilibrer la part du soutien aux manifestations des équipes et celles des manifestations et formations propres à l'ED : ainsi des doctoriales dont les doctorants donnent une évaluation très positive, mais dont le numerus clausus rend l'accès difficile. Il faudrait multiplier les séances et rendre obligatoire la présence de chaque doctorant à une session au cours de ses 3 années de doctorat.

Le conseil de l'ED devrait jouer un rôle encore plus actif : examiner l'ensemble des projets de thèses avant l'inscription, ce qui donnerait une connaissance complète de l'ensemble des recherches en cours et permettrait une politique beaucoup plus cohérente. Qu'il passe également en conseil toutes les demandes de prolongation des thèses au-delà de la 4^e année, ce qui là encore fonderait une politique d'ED cohérente en la matière.



Composition du comité de visite

Présidente : Madame Nathalie DAUVOIS

Experts : Monsieur Bernard BANOUN
Madame Carla FERNANDES
Madame Liliane LOUVEL

Coordinateur AERES : Monsieur Jean-François RUGGIU



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n° 396
« Economies, organisations,
société »
de l'Université Paris 10 - Nanterre



septembre 2008



Contexte

L'ED 397 est l'une des six Ecoles doctorales présentes sur le site de Paris 10 - Nanterre. Elle propose un regroupement multidisciplinaire intéressant entre la science économique, les sciences de gestion mais aussi les sciences sociales (sociologie, démographie, histoire économique). La réunion de ces disciplines est justifiée par une réflexion intéressante sur la communauté des méthodes et sur une interdisciplinarité de questions autour d'objets communs (les organisations, les dynamiques institutionnelles, les règles de droit, l'économie de marché).

Il s'agit d'une ED co-accréditée entre Paris 10, l'Ecole des Mines de Paris (ENSMP), qui bénéficie aussi de l'association de l'ESCP, de l'Ecole Polytechnique, et de l'Ecole Nationale du Pétrole et des Moteurs. L'ED s'est construite depuis 2000, par agrégation successive de différents champs disciplinaires s'articulant sur le développement de DEA originaux (économie-sociologie ; économie-histoire) et aujourd'hui sur des masters. L'ED 396 est incontestablement l'une des grandes ED centrées sur l'économie en région parisienne.

Elle prend appui sur une vingtaine d'équipes de recherche, dont les deux tiers sont associés au CNRS (13 UMR). Elle est structurée en trois pôles en adéquation avec les disciplines couvertes (économie, gestion, sciences sociales).

Les équipes sont bonnes voire excellentes, ce qui est vérifié par l'importance et la qualité des publications, dont celles des doctorants eux-mêmes.

Constats

- Administration et moyens de l'ED

Une conformité stricte du point de vue des critères de composition du conseil est notée, pourtant on regrette l'absence de la liste des 8 personnalités extérieures à l'ED dans le dossier. La fréquence des réunions (3 par an) est conforme, mais il n'est pas fait mention de comptes-rendus de ces réunions.

La structure de l'ED est assez simple : un « Directoire » composé du directeur et du responsable de chaque pôle scientifique. La règle de l'unanimité est appliquée pour chaque décision. Le directeur actuel de l'école doctorale est revenu à plusieurs reprises, lors de l'entretien, sur son attachement à cette règle, qui serait utile selon lui à la régulation de l'ED. Le secrétariat et le personnel mis à la disposition de l'ED a paru tout à fait correct (3 fonctionnaires, 2 C, 1 A). Quant aux locaux, le partage récent d'un espace commun aux ED de Paris X pour une meilleure visibilité de la recherche et de la formation doctorale a facilité l'accessibilité des doctorants à un lieu de travail. En outre, un effort de mutualisation des moyens a été réalisé. Porté par l'université à la fois via le pôle ED de Paris X et aussi par la maison Max Weber qui regroupe 4 des UMR rattachées à l'ED. Mais il est à noter que l'ENSMP soutient très fortement ses doctorants, on ne peut que s'en réjouir, si bien que ces derniers ne ressentent pas le besoin de recourir aux structures communes du site de Paris 10. La mutualisation s'accompagne donc d'un certain éclatement.

Un site Web de qualité, promu par le directoire est considéré comme exemplaire. Pourtant, il ne semble pas fréquenté par l'ensemble des doctorants.



- Bilan quantitatif

L'ED 397 a une taille importante : le nombre des doctorants était de 427, et celui des HDR de 315 (mais le document visuel de présentation au comité de visite indiquait 215). En revanche la part des chercheurs est relativement faible par rapport au total des enseignants-chercheurs impliqués et du grand nombre d'équipes de recherche. La limite de dix thèses par HDR a été fixée mais elle n'est pas strictement respectée. Au CERPOS par exemple, le même HDR a fait soutenir 13/16 thèses pour 23/31 inscrites ; à l'IDHE, on compte 21 HDR mais seuls 9 HDR encadrent des thèses, et deux d'entre eux en dirigent 31/59, soit plus de 50% !

Le nombre annuel moyen de soutenances est de 49 sur la période 2004-2007, mais il serait aventureux de calculer une proportion quelconque tant la diversité des situations et des appartenances des doctorants est forte. Il est par conséquent bien difficile d'évaluer la durée réelle des thèses. Une recommandation souligne qu'elle ne doit pas excéder cinq ans mais en réalité bien des thèses dépassent cette limite, car de nombreux thésards sont aussi professeurs dans le secondaire, mais si l'on considère les allocataires, on pointe que la moitié de ceux de 2002 et les trois-quarts de ceux de 2003 n'ont toujours pas soutenu.

Préciser un taux d'abandon est également impossible, si l'on considère les allocataires, 1 à 3 abandons annuels sont signalés entre 2001 et 2004, et l'on ne dispose pas des chiffres pour les années suivantes. Lors de la présentation, le directeur de l'ED a lui-même souligné l'écart entre les « flux entrants » (90) et les « flux sortants » (50), selon sa propre terminologie, pour un stock presque constant.

- Encadrement et suivi

Une charte des thèses est appliquée depuis huit ans, mais elle semble ignorée par les doctorants, sans doute parce que les conflits sont rares (un seul au cours de la période, réglé à l'amiable).

Le choix des sujets de thèse s'effectue sur proposition des équipes et comporte une double vérification par le directeur de l'ED et par celui de l'équipe d'accueil. Un entretien individualisé avec le candidat doctorant a lieu, hors de la présence du directeur de thèse. La régulation existe donc, mais elle ne conduit pas à une réflexion collective sur les sujets de thèse à l'échelle de l'ED.

La politique d'admission est fonction, au moins partiellement, de l'obtention d'une allocation de recherche. Les doctorants sont issus à 95% de masters recherche, mais en dehors des allocataires, le comité disposait d'assez peu d'informations. Peu de documentation également a été consacrée à l'encadrement. D'ailleurs, les doctorants rencontrés ont semblé assez distants par rapport à l'ED et à ce qu'elle pourrait leur apporter de concret.

Les critères de soutenances ne sont précisés que pour les « mineurs » qui doivent disposer d'une publication et d'une participation à un colloque international. Pour les autres doctorants, il ne semble pas exister de règle précise.

Il est fait mention d'un observatoire de l'insertion professionnelle commun aux ED de Paris Ouest. L'ENSMP possède en propre son dispositif d'insertion et de suivi professionnel.

Depuis 2006, une enquête annuelle sur le devenir des doctorants à un an après la soutenance (cohorte 2005-2006), montre que 56% des doctorants ont une activité professionnelle (mais qui reste assez peu précisée).

Les autres sont pour 10% d'entre eux en contrat post-doctorat, pour 15% à l'étranger, pour 10% sans emploi et pour 10% inconnus. Les enseignants du secondaire qui obtiennent leur thèse semblent nombreux à intégrer le supérieur. La réflexion de l'ED sur l'insertion professionnelle paraît encore très académique, bien qu'il existe un nombre non négligeable de doctorants CIFRE.

Aucune procédure d'auto-évaluation n'a été mise en place et cela ne semble pas d'actualité.

- Financement des thèses

Les procédures d'attribution des allocations de recherche paraissent fonctionner sur une base équitable. La politique en est très précisément détaillée.

Pour les allocations ministérielles : le directoire réparti, à l'unanimité, les allocations entre les 3 pôles. Chaque pôle ventile ensuite les allocations entre les laboratoires et constitue un jury pour classer les demandes à la



suite d'auditions des candidats accompagnés de leur directeur. Un membre du directoire participe au jury d'un pôle qui ne doit pas être le sien.

In fine, le directoire peut, toujours selon la règle de l'unanimité, modifier le classement.

Pour les « allocations président », les directeurs d'ED se réunissent pour sélectionner un certain nombre de projets en conformité avec les 7 thèmes définis dans le contrat d'établissement. Les propositions sont présentées au VP recherche qui tranche avec le Président en fonction de critères d'innovation, et en adéquation avec la stratégie de l'établissement.

Entre 12 et 19 allocations par an ont été attribuées depuis 2001 (dont 48 allocations MESR (21 moniteurs enseignement supérieur) ; 21 bourses CIFRE, ce qui représente un bon niveau ; Conseil régional : 3. Un nombre important d'étudiants s'autofinance, notamment les enseignants du secondaire.

En outre, des financements propres sont assurés par l'École des Mines, dans le cadre de sa formation spécifique.

Néanmoins environ un tiers des doctorants ne dispose d'aucun financement, et 35 % disposent de ressources autres (emplois, etc.).

L'ED paraît jouer un rôle en retrait dans la diffusion de telles informations qui semblent surtout portées par les administratifs de l'ENSMP, par les laboratoires et par les représentants étudiants réunis au sein d'une association très dynamique de doctorants. Cette association est très soutenue par la direction de l'ED, ce qui est une bonne chose.

● Formation

Le volume de formation proposé est faible : 60 heures de séminaires sans précision sur le nombre de crédits ni sur le caractère annuel ou sur l'ensemble des années de doctorat. On peut observer un déséquilibre entre l'ENSMP et Paris Ouest, la première ayant de fait une politique globale affirmée de formation de tous ses doctorants, quelle que soit leur ED d'appartenance. La variété des modules proposés est évoquée. On note un équilibre apparent de la formation proposée : séminaires thématiques, séminaires de méthode, formations transversales, modules de professionnalisation. Les étudiants sont impliqués dans l'organisation des colloques et des séminaires, mais surtout à l'échelle des laboratoires.

L'organisation de doctorales est mentionnée rapidement dans le dossier. Elles paraissent pour l'essentiel organisées par Paris 10 et non par l'ED elle-même. L'entretien avec les étudiants a montré que l'intérêt des doctorales n'apparaissait pas évident (notamment pour les étudiants des écoles co-habilitées ou associées). Il est fait mention de l'organisation conjointe d'un colloque de Cerisy, commun à l'ED et à l'ENSMP (juin 2008) qui semble avoir eu beaucoup d'importance pour l'ED. On peut penser que le plus grand nombre des activités se tient dans les laboratoires. Le projet insiste d'ailleurs davantage sur cette question et prévoit d'augmenter le soutien aux initiatives étudiantes.

● Ouverture nationale et internationale

On relève des séminaires communs à Paris X et l'ENSMP, des enseignements de M2 de Paris X qui sont assurés par des professionnels et enseignants de l'ESCP ou de l'École polytechnique. Les co-accréditations et associations assurent une bonne ouverture régionale, voire nationale.

Sur le plan international, le faible nombre de cotutelles (compte tenu de surcroît de la réputation scientifique des laboratoires) surprend: 21 pour 2004-2007 (dont 6 en 2007).

Pays concernés : Allemagne, Suisse, Canada, Chine, Luxembourg, Tunisie. Lors de la visite le directeur de l'ED reconnaît qu'il s'agit d'un aspect à développer grandement.

La politique internationale apparaît peu dans le dossier et a été peu évoquée lors de la visite. Pourtant, l'ED participe financièrement aux déplacements des doctorants (10% du budget de l'ED en 2007, avec une tendance à la hausse depuis 2004).



Au total, il s'agit d'un dossier bien rédigé et clair, avec une bonne présentation des attendus scientifiques. Mais la partie formelle du dossier recouvre une réalité plus nuancée. La politique de formation, de choix des sujets, d'encadrement des thèses, d'insertion professionnelle semble souvent en retrait des grands principes énoncés.

- Avis global

Cette école doctorale possède de nombreux atouts et constitue sans nul doute un instrument potentiellement très efficace du site de Paris Ouest. Elle pourrait même jouer un rôle majeur à l'échelle nationale et internationale dans les disciplines qu'elle rassemble, compte tenu de ses originalités thématiques et de la qualité des équipes, des personnels et des doctorants. Pourtant, elle ne réalise pas toutes ses promesses, malgré une organisation administrative de qualité, car elle ne parvient pas encore suffisamment à imposer ses activités par rapport aux laboratoires et à leurs membres. Elle reste également un peu trop éloignée d'une partie des étudiants, qui ne saisissent pas toujours ce que l'ED leur apporte d'original et de spécifique.

Néanmoins le projet proposé comporte de nombreux signes d'une volonté de corriger les défauts de fonctionnements et d'affirmer l'ED à toutes les échelles, sans pour autant court-circuiter les laboratoires. On note en particulier une prise en compte du caractère indispensable d'une politique de choix et d'encadrement des thèses plus volontariste, un souci réel d'internationalisation, un soutien très judicieux à une association d'étudiants dynamiques. On peut estimer qu'il restera aussi à définir une véritable stratégie en matière de formation et d'insertion professionnelles, le tout allant aujourd'hui un peu « au fil de l'eau ».

L'association avec les écoles, notamment l'ENSMP, est un point fort de l'ED ; elle est pleinement justifiée scientifiquement et la coordination entre les établissements est remarquable, ce dont il faut féliciter le directoire. Toutefois, à l'échelle des étudiants, on peut ressentir une tendance à la focalisation de ceux-ci sur leur établissement d'origine, qui est redoublée par leur focalisation sur et par leurs laboratoires de recherche. L'ED devra donc prouver qu'elle est capable de créer une réelle transversalité pratique des formations et de la vie étudiante et pas seulement annoncer une interdisciplinarité qui reste assez déclarative et une convivialité collégiale par ailleurs appréciable mais pas suffisante en soi pour dynamiser le projet collectif.

L'ED devra aussi veiller à que la présence des différentes disciplines soient aussi équilibrée que possible et leurs relations réelles. Ainsi le comité s'est interrogé sur le rôle de la sociologie et surtout de l'histoire dans l'ED. Alors même que leur place théorique est soulignée avec force dans le dossier : les 3 pôles présentés (p. 3) évacuent quelque peu la dimension historique. Quant à la place des démographes et des sociologues, si elle est tangible quant on examine les thèses soutenues, elle semble plus évanescence en matière de fonctionnement pratique de l'ED .

Projet

Au regard des observations précédentes, on relève l'intérêt manifesté pour organiser d'avantage de transversalité (des doctorales par exemple, et des enseignements communs à toute l'ED), ce qui a paru essentiel au comité de visite.

Conclusion

● Points forts

Parmi les points forts, il convient de souligner la réussite de la coopération entre l'université de Paris 10 et les écoles ; le tout dans un contexte d'excellence scientifique incontestable (X, ESNMP, ESCP et équipes de Paris Ouest impliquées dans l'ED).

L'originalité des thématiques et des problématiques, qui fait de cette ED une référence internationale potentielle constitue aussi un point fort, ainsi que le bon discours tenu sur l'interdisciplinarité et une association de disciplines qui a du sens.

On relève aussi :

- La part des thèses financées en CIFRE
- L'existence de règles claires en matière de gouvernance de l'ED et un pilotage et une gestion de qualité.
- Un effort en matière de communication.
- Un projet et un dialogue lors de la visite qui montrent une prise de conscience des marges de progrès.

● Points faibles

- Une identité propre de l'ED en deçà de ce qu'on pouvait attendre, et cela du fait d'une activité au jour le jour un peu faible.
- Une prégnance trop marquée des laboratoires au détriment de l'ED en matière d'animation de la vie étudiante et même de la formation.
- Une formation qui reste minime et qui devrait être mieux structurée.
- Une réflexion en-deçà de ce que l'on pouvait espérer d'une telle ED (où de nombreux laboratoires sont en contact permanent avec les entreprises) en matière d'insertion professionnelle.
- Un clivage marqué entre allocataires d'une part et non-allocataires, d'autre part
- Une politique internationale qui n'est absolument pas à la hauteur du potentiel de l'ED.
- Une tendance au repli des étudiants sur leur établissement d'origine et/ou leur laboratoire (ce qui va à l'encontre de l'esprit même et de l'intérêt de cette ED).
- L'absence de tableaux de bord et de toute politique d'autoévaluation.
- Une durée moyenne des thèses trop importante.
- Des règles d'encadrement et de suivi des thèses ainsi que des procédures de choix de sujet trop allusives et peu appliquées.

● Recommandations

Afin que cette ED réalise son considérable potentiel de formation d'excellence à la recherche et ne se mue pas en simple superstructure sans réelle valeur ajoutée, il importe de renforcer son action sur le terrain (ce que permet le bon encadrement administratif). Cette action doit passer par une meilleure association des étudiants aux activités (dans la ligne de ce qui est actuellement lancé via l'association), la définition d'une véritable politique rigoureuse d'encadrement des thèses (et donc de meilleure répartition des directions entre HDR), la mise en place d'une stratégie offensive d'insertion professionnelle.



Par ailleurs, il faudra définir les procédures d'une auto-évaluation indispensable, compte tenu de la taille et la complexité de cette ED. L'internationalisation de l'ED est en outre impérative.



Composition du comité de visite



Président : Monsieur Michel LUSSAULT

Experts : Madame Nadejje LANEYRIE-DAGEN
Monsieur Philippe JOCKEY
Monsieur René FAVIER
Monsieur Patrick VILLIEU

Coordinateur AERES : Monsieur Patrice BOURDELAIS